



STUCKANGE

Bulletin municipal 1^{er} semestre 2022



SOMMAIRE

3	Réduction des déchets
4	Espaces verts / Nouvel agent communal / Eco-pâturage
5	Nichoirs à mésanges / Nettoyons la nature
6	Aménagements de voirie
7	Extension du parking de l'école
8-9	Bilan / Budget / Taxes
10	Nouvelle classe maternelle / Equipement numérique
11	Micro-crèche / Mercredis et vacances à Bertrange
12	8 et 9 mai
13	Conseiller délégué / 1 an du CMJ / Noces d'or
14	Accueil des nouveaux Stuckangeois / Rencontre avec Christine Herzog
15	Révision du PLU
16-19	Ecole
20	CCAS
21	Rire à Stuckange
22-23	Associations
24	Bruit / Stationnement sur les trottoirs
25	Recensement citoyen
26	Food-truck / Ateliers numériques
27	Conciliation de justice / Futur centre aquatique
28	Fête patronale / Vos démarches administratives

Bulletin municipal
1^{er} semestre 2022

Contact

Tél : 03 82 56 90 81

ou par email :

mairie@mairie-stuckange.fr

www.mairie-stuckange.fr

Conception municipale
Corinne ANTOINE,
Adjointe à la communication

Photos et images libres de droit

Impression :
A2DV Numérique
Florange
03 82 82 53 10

Le mot du Maire



L'été est là et, pour beaucoup, c'est synonyme de vacances bien méritées sous le signe de la détente et du repos, d'évasions lointaines..., le principal étant de se faire plaisir.

En ce qui nous concerne, nous avons encore beaucoup de dossiers à l'étude tels l'aménagement du parking de l'école, l'enfouissement des réseaux secs de la rue Nationale, la révision du PLU. L'extension de l'école avec la création d'une classe supplémentaire, subventionnée à 45%, est en cours de réalisation.

Dans le même temps, nous avons été contraints cette année de voter une hausse de la taxe foncière, principale source de revenus de notre commune suite à la baisse constante des dotations de l'Etat ainsi que des subventions et à la suppression de la taxe d'habitation.

Au niveau de la CCAM, la tarification incitative des ordures ménagères sera opérationnelle en 2023. Stuckange est actuellement la commune la plus taxée de l'arc mosellan. Grâce à la tarification incitative qui est considérée plus juste et plus lisible, je suis convaincu qu'elle récompensera les usagers qui trient le plus et qui produiront moins de déchets ménagers.

Nous restons, bien entendu, toujours à l'écoute de chacun d'entre vous pour aborder tous sujets particuliers ou d'ordre général, même s'il est parfois difficile de contenter tout le monde.

Pour information, une page Facebook a été créée en début d'année, alors rejoignez-nous sur <https://www.facebook.com/mairie.de.stuckange>

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et de belles vacances, et félicite tous les jeunes diplômés.

Respectueux dévouement.

*Le Maire,
Olivier SEGURA*



Réduction des déchets

La **Tarification Incitative** (TI) remplacera prochainement la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Elle consistera à comptabiliser le nombre de ramassages de chaque bac d'ordures ménagères (nombre de levées et non poids du bac). Le coût annuel sera ensuite partiellement lié à la quantité de déchets produits.

De cette manière, et en complément d'autres actions, la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan ambitionne d'inciter l'ensemble de la population à réduire sa production de déchets et à améliorer ses gestes de tri.

Stuckange étant actuellement la commune payant le plus de TEOM, et cette TI homogénéisant les prix dans toute la CCAM, nous, Stuckangeois, **pouvons raisonnablement attendre une baisse de cette taxe sur nos ordures si nous jouons bien le jeu.**

La première étape est de recenser tous les bacs et les foyers auxquels ils sont liés. Pour cela, **vous devez obligatoirement répondre à l'enquête en cours** :

ENREGISTREMENT OBLIGATOIRE **AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** **DE L'ARC MOSELLAN** **POUR LA MISE EN CONFORMITÉ DE VOTRE BAC**

POUR M'ENREGISTRER :

enquete9.com

ou 03 72 52 07 50



Veuillez vous munir de votre numéro de cuve, gravé à l'arrière de votre bac

Les bacs seront progressivement remplacés et/ou équipés d'une puce d'ici fin 2022.

A partir de 2023, les levées de bacs seront comptabilisées.

A partir de 2024, votre taxe foncière fera apparaître la TI calculée sur la base du nombre de levées comptabilisées en 2023.

Pensez dès maintenant à réduire vos déchets
en évitant les emballages inutiles, en compostant, en buvant l'eau du robinet, ...
en consommant moins et en ne gâchant pas.

Espaces verts – Services



Afin de soulager le travail des employés communaux, la municipalité a convenu d'un accord avec la Société ESAT, Entreprise Adaptée de Norroy le Veneur, pour l'entretien des espaces verts de la zone du lotissement de l'Orée du bois, du bassin de rétention et des abords de la route de Reinange, à raison d'un passage par mois pendant une durée de 7 mois.

William et Louis auront une charge moins importante pour entretenir le reste du village pendant la pleine saison, et pourront s'occuper de certaines réparations et entretiens des bâtiments communaux.

Nouvel agent communal



Nous sommes heureux d'accueillir et d'intégrer dans les effectifs communaux **Louis PERRIN** comme adjoint technique en remplacement de Jean-Luc PIGOT.

Louis a pris ses fonctions le 2 Mai pour une période d'essai de 6 mois.

Il est très motivé à entrer dans la vie active. Louis est sportif, pompier volontaire à la caserne d'Illange depuis environ 2 ans et donc très engagé dans la vie sociale.

Nous lui souhaitons la bienvenue, une bonne intégration et bon courage pour les mois à venir.

Eco-pâturage

Plutôt que de subir une occupation inattendue du terrain derrière la salle polyvalente, nous avons préféré avoir le choix de nos hôtes.

Un accord a été conclu avec M. Roland PAUL, éleveur Stuckangeois, pour qu'il laisse 3 de ses moutons sur une bonne partie du terrain. Le site est sous vidéo-surveillance et la clôture est électrifiée.

Les moutons sont heureux et ont de quoi manger et les enfants enchantés de pouvoir les observer.





Nichoirs à mésanges

Depuis plus de 2 ans, la Commune cherche des moyens de lutte contre les chenilles processionnaires, afin de préserver ses habitants de ce fléau (installation de pièges, abattage des chênes infestés...).

La mise en place de nichoirs à mésanges semble être la solution idéale car la mésange est le plus grand prédateur de cet insecte et peut manger plus de 500 chenilles par jour. C'est pourquoi 14 nichoirs en béton de bois ont été installés dans tout le village.

Le Conseil communautaire a voté une politique de soutien à l'achat de nichoirs pour les communes : pour un nichoir acheté, un nichoir supplémentaire est financé par la CCAM.

Nous incitons les villageois à mettre également des nichoirs dans leur jardin car c'est un moyen écologique, efficace et peu coûteux.

Nous pouvons nous réjouir car, cette année, nous avons été épargnés.



Nettoyons la nature



Fin mai, les bénévoles étaient un peu plus nombreux cette fois-ci à répondre à l'appel de nos jeunes du CMJ pour nettoyer les abords de notre village.

Nous saluons la présence des personnes qui ont pris un peu de leur temps pour accomplir cette tâche, pas des plus agréables.

Malheureusement le manque de civisme de certains ne nous laisse pas le choix d'agir plusieurs fois dans l'année. Aucune commune n'est épargnée par ce fléau que sont les déchets sauvages.

Nous espérons vous voir encore plus nombreux la prochaine fois.

Un petit geste citoyen, un grand pas pour la planète !



Aménagements de voirie

Dans le cadre du chantier de l'enfouissement des réseaux secs, rue Nationale (1^{ère} phase) et de l'Impasse des Vergers (2^{ème} phase), la municipalité a souhaité profiter de ces travaux pour faire plusieurs aménagements de voirie, notamment la sécurisation complète de la rue Nationale entre les carrefours de la route de Reinange et de Volstroff (RD61).

Cette sécurisation portera sur :

La reprise du trottoir côté droit direction la Sapinière, pour une mise aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite). Le revêtement est dégradé et d'une largeur insuffisante, du fait d'obstacles (arbres, espaces verts et fossé)

Les platanes ont été abattus car les racines soulevaient l'enrobé du trottoir actuel.



La création de deux plateaux surélevés destinés à casser la vitesse excessive des véhicules circulant sur cet axe prioritaire :

- Le premier se trouvera sur le dernier îlot central avec un passage piéton pour sécuriser la traversée
- Le second entre les deux accès du lotissement de la Sapinière

La création de plusieurs places de stationnement sur la rue Nationale, à partir de la cabine téléphonique jusqu'à l'entrée de la rue des bouleaux.





La reprise du trottoir dans le virage devant le café chez Chantal en l'élargissant jusqu'au zébra, dans un but de sécurisation de la circulation des piétons



Extension du parking de l'école



Avec l'ouverture d'une classe supplémentaire et les difficultés actuelles de stationnement aux heures d'entrée et sortie de l'école, la municipalité envisage une extension du parking avec la création d'une vingtaine de places supplémentaires.

Ce projet consiste en la suppression du muret et de la partie enherbée de cette zone, côté rue des Lilas.

La circulation se fera via une allée centrale avec une seule sortie.

Afin de libérer le maximum de place, **les containers verres, papiers et vêtements ont été déplacés près de la salle polyvalente**, en liaison avec la CCAM et les prestataires en charge de l'enlèvement et de la vidange des containers.



Bilan 2021

Le résultat de la section de fonctionnement en 2021 est excédentaire de 117 164 €
Le résultat de la section d'investissement en 2021 est excédentaire de 229 478,11 €
Le résultat net de clôture est donc excédentaire de 409 642,11 €

Budget 2022

Le budget 2022 n'est pas présenté « en équilibre », en vertu de l'article L.1612-6 du CGCT.
Les principaux investissements prévus sont pour des travaux d'enfouissement de réseaux, de trottoirs et d'extension de l'école.

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
1 019 910,55 €	1 137 074,55 €
Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
1 626 000 €	1 918 478,11 €
Total	
Dépenses	Recettes
2 645 910,55 €	3 055 552,66 €

Augmentation des taxes

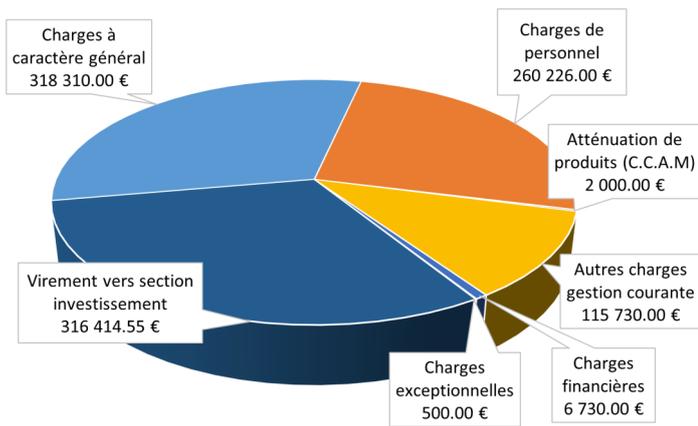
La commune n'a pas d'autofinancement des prêts en cours.
Depuis 2015, il n'y a eu aucune augmentation des taxes alors que les subventions et dotations de l'Etat baissent sans cesse, les prix des énergies augmentent et la taxe d'habitation sera totalement supprimée en 2023.

Pour toutes ces raisons, l'augmentation des taxes est donc devenue une nécessité.

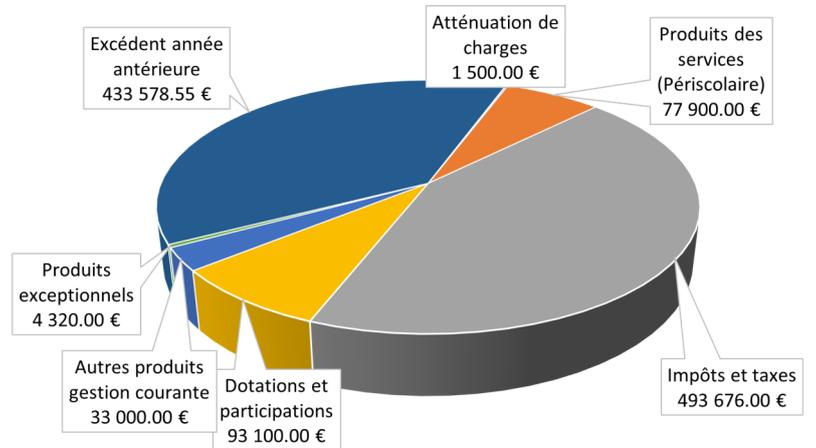
Le taux de la TFPB est à **27.50 %** (précédemment 23.31%) et celui de la TFPNB reste inchangé à **45.27 %**.

Fonctionnement

Dépenses

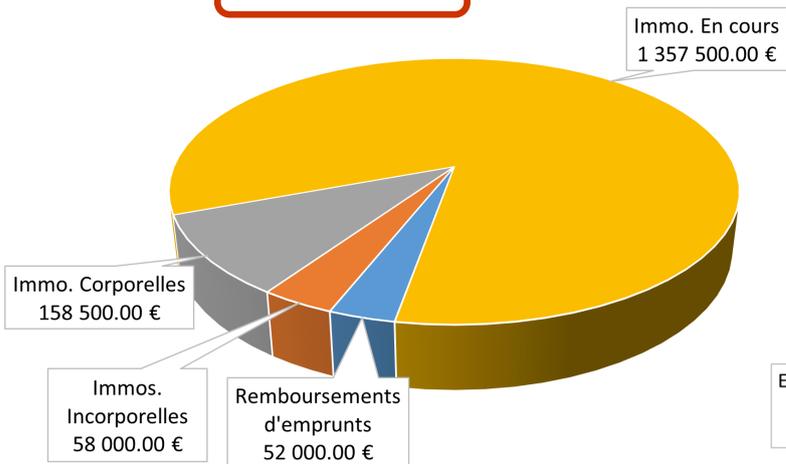


Recettes

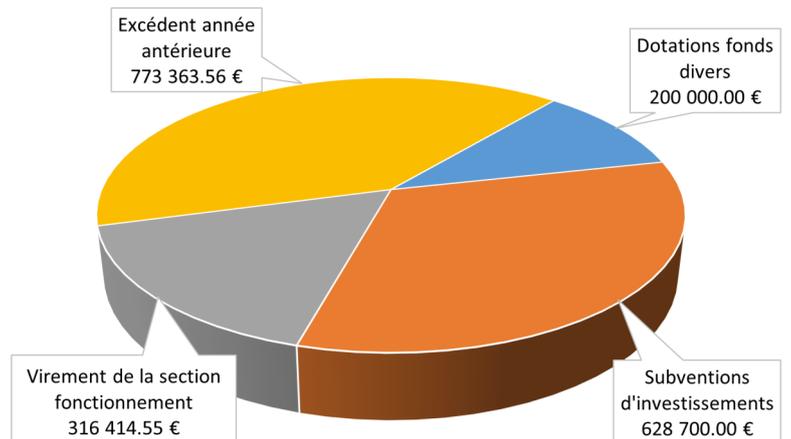


Investissement

Dépenses



Recettes





Nouvelle classe maternelle

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal et après quelques mois de travaux, les élèves de maternelle de petite et moyenne section de Mmes D'ALIMONTE et MAUCORPS ont pu intégrer leur nouvelle salle de classe (ancienne bibliothèque) à la rentrée des vacances d'hiver.



Equipement numérique de l'école



L'école des mésanges dispose dorénavant d'un équipement numérique complet et moderne. Dans l'ensemble des bâtiments (y compris la salle du périscolaire) un accès Wifi, répondant aux recommandations de l'Education Nationale, est disponible.

Chaque classe est dotée d'un grand écran numérique tactile sur lequel l'enseignant peut écrire ou afficher des documents variés (leçons, questionnaires, schémas, photos, vidéos...) éventuellement en lien avec internet.

Un lot de 16 tablettes sur chariot mobile a également été acquis, pour permettre aux plus grands de travailler à tour de rôle dessus, en se préparant ainsi au collège où ces outils sont utilisés.

Les élèves et les enseignants bénéficient donc maintenant de tout le matériel nécessaire pour évoluer et être numériquement prêts pour le futur.



Micro-crèche Nid'abeilles



Le 29 mars dernier, Aurélie GARRET accueillait M. le Maire, le 1er adjoint et un conseiller pour l'inauguration de la Micro-crèche Nid'Abeilles.

Chacun a pu découvrir un bel espace lumineux et parfaitement adapté à l'accueil des jeunes enfants.

Aurélie Garret, éducatrice spécialisée depuis 10 ans, assistée de 2 auxiliaires de puériculture et d'une personne titulaire du CAP Petite Enfance sont heureuses de s'occuper de vos bambins, âgés de 8 semaines à 6 ans, avec des pédagogies alternatives et des produits bio et/ou locaux.

Renseignements au 03 82 83 87 74 ou par email microcrechenidabeilles@hotmail.com
Page Facebook : <https://www.facebook.com/microcreche.nidabeilles/>



Mercredis et vacances à Bertrange



« Le Pré fleuri » de Bertrange accueille désormais les enfants stuckangeois les mercredis et pendant les vacances scolaires. La demande d'un accueil les mercredis était forte. Une convention a donc été signée entre nos 2 villages afin que les enfants domiciliés à Stuckange puissent profiter d'une structure déjà existante à moins de 5 km de chez nous. Une réunion d'information a été organisée en mars dernier dans cette structure afin de la faire découvrir aux familles intéressées. Les enfants ont pu profiter de ce service dès les vacances d'avril.

Contact : le Pré fleuri – 28 A rue Saint Laurent 57310 BERTRANGE
Renseignements auprès de Mme DUBART Véronique :
Tel : 03 82 50 80 30
Email : periscolaire.bertrange@peplorest.org

Commémoration du 8 mai



Notre devoir de mémoire nous invite à rassembler toutes les générations pour commémorer une date comme le 8 mai 1945. Notre école a pour habitude depuis plusieurs années, de commémorer le 11 novembre et le 8 mai.

Les enfants du CP au CM2 étaient ainsi à nouveau nombreux ce 8 mai à se rassembler pour évoquer cette date particulière, sous le préau de l'école. Ils étaient entourés du CMJ et du Conseil Municipal et c'est, d'une même voix, qu'ils ont entonné La Marseillaise.

C'est toujours avec une émotion particulière que les textes sont lus par les plus grands.

Tous les stuckangeois présents se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Célébration de la journée de l'Europe le 9 mai

À l'initiative des élus de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, une journée commémorative a été proposée aux enfants de CM2 des écoles du territoire, au Gros Ouvrage Maginot du Hackenberg à Veckring.

Une cérémonie officielle a eu lieu, dans la matinée, en présence de 400 enfants qui ont joué un rôle primordial. Pas moins de 52 élèves ont porté les couleurs de la France et de l'Europe.

Plusieurs élus de l'Arc mosellan ainsi que des représentants politiques étaient présents, M. Weiten, Président du Conseil départemental, M. Spet, Président de la Ccam, Mme Rauch, Députée, M. Mizzon, Sénateur, M. Touvet, Préfet de la Moselle.

Lucas et Nahelle ont eu l'honneur de porter le drapeau de l'Europe et de la France sur lequel était inscrit le nom de l'école de Stuckange.

A l'issue de cette cérémonie, les enfants ont visité le fort du Hackenberg. Les CE1/CE2, quant à eux, l'ont visité le lendemain.





Nomination d'un conseiller délégué



M. Jordane Pittet a été nommé en qualité de Conseiller municipal délégué à la jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires, aux associations et aux animations.

Il est également membre des Commissions de la CCAM « Tourisme, pistes cyclables et sentiers » et « Jeunesse et vie associative ».

Il pourra de ce fait seconder M. Cédric Fradella aux affaires scolaires,



Le CMJ fête sa première année

Le 3 juin dernier, enfants et ados du CMJ ont partagé un moment de convivialité avec leurs parents et la municipalité, une occasion pour passer un bon moment ensemble.

Rappelons que les jeunes du CMJ sont élus pour une durée de 2 ans. Lors de leur conseil municipal le 1^{er} avril, ils ont convenu de participer à la cérémonie du 8 mai, aux actions «nettoyage de la nature», à la fête du village, au défilé du St Nicolas, de préparer leur fête des 1 an du CMJ et d'organiser un tournoi de foot, une journée pumtrack et une sortie VTT.



Noces d'Or

Le Maire, Olivier Segura, ainsi que Patrice Dollez, Conseiller, ont félicité **Martine et Alain Jost** qui ont célébré leurs Noces d'Or.

Après 50 ans d'amour, nous leur souhaitons encore de longues années de bonheur.





Accueil des nouveaux Stuckangeois

Vendredi 8 avril, les nouveaux stuckangeois ont été accueillis par l'équipe municipale autour d'un apéritif de bienvenue préparé par Le ptit Mexicain.

Une vingtaine de familles étaient présentes.

Ce moment de partage fut l'occasion de faire plus amples connaissances. Chacun a pu échanger en toute convivialité. Le Maire et son équipe ont répondu à quelques questions permettant de faciliter l'accueil et de favoriser l'intégration de ces nouveaux habitants dans notre village.



Rencontre avec Christine Herzog



Le 25 mai, M. le Maire et quelques élus ont accueilli Mme Christine Herzog, Sénatrice de la Moselle, en tournée dans le canton de Metzervisse.

Mme Herzog, ancienne Maire, connaît bien les problématiques rencontrées par les communes : baisse des dotations, diminution des subventions, augmentation des dépenses énergétiques...

Différents débats ont aussi été abordés en rapport avec l'actualité, les déserts médicaux et les problèmes hospitaliers, les services à la personne, les propositions pour désengorger l'A31.

Il était agréable d'avoir un échange convivial et constructif avec une personnalité très à l'écoute et très engagée dans ses actions.

Nous avons beaucoup apprécié sa présence parmi nous et son petit cadeau pour la Mairie : la Marseillaise encadrée.



Révision du PLU

Lors du conseil municipal du 21 Octobre 2021 il a été voté à l'unanimité la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) datant de 2016.

Les raisons pour s'engager dans une révision générale du PLU sont :

- Mettre en compatibilité le PLU avec les derniers documents de rang supérieur et notamment le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération de Thionville (SCOTAT).
- Intégrer au sein du document de la loi Climat et Résilience du 22/08/2021 et de ses grands objectifs en matière de planification urbaine.
- Réfléchir à un développement économique cohérent sur le territoire communal et le traduire dans le temps.
- Développer et/ou renforcer des équipements structurants en adéquation avec la place de la commune dans l'armature urbaine de l'agglomération de Thionville.
- Déterminer une politique locale de l'habitat au regard des besoins exprimés par les différentes populations locales.
- Maitriser l'étalement urbain au regard des disponibilités offertes dans les parties actuellement urbanisées.
- Encourager les facilités de stationnement dans les zones urbaines.
- Développer la place de la nature en ville notamment en prônant des aménagements paysagers dans les projets privés.
- Accompagner l'activité agricole dans son développement potentiel.
- Permettre un développement réfléchi en conciliant consommation de l'espace, protection de l'environnement, services à la population, habitats adaptés et déplacements.
- Préserver le patrimoine local aussi bien bâti que naturel.

Pour nous accompagner dans cette démarche nous avons fait appel à deux AMO (Assistant à la Maitrise d'Ouvrage)

Entreprise HOLEAS de M. Mosbach Gauthier pour le technique, il était déjà intervenu pour Stuckange dans l'élaboration du PLU de 2016.

Le cabinet d'avocats Cossalter, De Zolt & Couronne pour le partie juridique.

Un appel d'offre a été lancé afin de trouver le meilleur bureau d'études pour accompagner la commune dans ce long processus (durée entre 2,5 ans et 3 ans).

L'audition des sociétés ayant répondu à l'appel d'offre s'est déroulée le 16 février.

A l'issue de ces auditions, c'est le bureau d'études SKAPE Sarl d'Architecte de Laxou qui a été retenu.

Une 1^{ère} réunion de la commission communale de révision du PLU a eu lieu le vendredi 29 avril, le Bureau d'étude SKAPE a présenté le schéma directeur de ce processus de révision.

Composition de la commission communale de révision du PLU :

O. SEGURA (Maire) – C. CALLEGARI (secrétaire de mairie) - H. GENNEVOIS (Adjoint urbanisme) - P. DOLLEZ (conseiller délégué) - Alain JOST et Hubert HINSBERGER sont les représentants des Stuckangeois.

Si vous souhaitez faire des remarques ou apporter des suggestions, vous pouvez le faire dans le registre de la concertation qui est mis à disposition du public en Mairie ou par email à plu.stuckange@gmail.com.

Ecole des Mésanges

L'année scolaire s'achève le 7 juillet au soir. Une année scolaire encore marquée par une gestion du COVID difficile les premiers mois. Les sorties scolaires ont malgré tout, pu reprendre pour la plus grande joie des enfants de toutes les classes.

A ce jour, la situation est redevenue « quasi » normale.

Une fête de fin d'année a eu lieu le 25 juin dernier. Parents et grands-parents ont pu profiter des danses, chansons, exposition, au revoir des CM2... que les enfants avaient préparés avec enthousiasme.

Rentrée prochaine :
jeudi 2 septembre, à partir de 8h05, pour les enfants
(mercredi 1^{er} septembre pour les enseignants)

Les horaires de l'école restent les suivants.

Ces horaires sont valables dès le premier jour (il n'y a pas d'accueil échelonné) :

Maternelle	Elémentaire
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : Matin : accueil de 8h05 à 8h30 dans la classe Fin des cours : 11h45 Après-midi : accueil de 13h20 à 13h30 dans la classe Fin des cours : 16h	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : Matin : 8h15 (accueil à 8h05 dans la cour) Fin des cours : 11h45 Après-midi : 13h30 (accueil à 13h20 dans la cour) Fin des cours : 16h

*En cas d'urgence ou d'inscriptions pendant les vacances, il est toujours possible de joindre la Mairie (mairie@marie-stuckange.fr) ou l'école (ce.0573160@ac-nancy-metz.fr).
La directrice, Mme KILL, consulte les messages une fois par semaine.*

L'équipe enseignante souhaite une belle trêve estivale à tous.

Sortie scolaire des PS/MS



Le 16 mai, la classe de PS/MS de l'Ecole des Mésanges s'est rendue au Moulin de Buding pour leur sortie de fin d'année. Au cours de cette journée remplie d'activités, les enfants ont pu découvrir le moulin, ont expérimenté la roue à pales et se sont penchés sur la construction d'un mécanisme d'engrenages. Puis, les enfants ont eu l'occasion de produire de l'huile de noix et de la farine. Cette sortie a ravi tous les enfants qui sont repartis avec une fiole d'huile de noix en souvenir.



Classe découverte à Paris

Les élèves de CE1/CE2 de Mme MAI et les CM1/CM2 de Mme KILL ont effectué un séjour intense de 4 jours à Paris, du 3 au 6 avril.

44 enfants, 5 accompagnateurs et 2 animateurs ont sillonné la capitale et ainsi pu profiter des richesses pédagogiques qu'offre la capitale.

Voir les choses en vrai est beaucoup plus efficace et Paris regorge de trésors historiques, artistiques et autres.



De Montmartre au Château de Versailles avec ses magnifiques jardins, en passant par le Louvre, la Museum d'Histoire Naturelle, le Musée Grévin, le Jardin des plantes et celui des Tuileries, la visite de la Tour Eiffel, le petit tour en bus pour voir les principaux monuments, sans oublier la balade en bateau-mouche sur la Seine...

Un programme bien chargé pour ces enfants mais tous sont revenus enchantés de leur petite escapade avec des souvenirs plein la tête et prêts à repartir pour de nouvelles aventures. Un nouveau séjour est d'ailleurs prévu pour l'an prochain...



Remise des drapeaux

Quelques jours après la commémoration du 9 mai, Claude PETITGAND, président de l'Union Nationale des Combattants section Vigy et ancien maire d'Antilly, également intervenant auprès des écoles primaires du département de la Moselle, s'est rendu dans la classe des CM1/CM2 afin de remettre aux enfants le drapeau européen et français floqué au nom de l'école.

Durant son intervention, M. PETITGAND a aussi expliqué aux enfants l'importance du devoir de mémoire lors des différentes manifestations patriotiques. Il a aussi félicité l'ensemble des élèves pour leur comportement et pour leur intérêt manifeste durant son intervention.



Nahelle est désignée comme porte-drapeau officielle de l'école et Mathéo a remplacé Lucas, absent, à cette occasion.

Château de Sierck-les-Bains pour les PS/GS et les CP

Les classes de PS/GS et de CP se sont rendues le 7 juin au château de Sierck les Bains.

Accompagnés d'un guide dédié aux groupes scolaires, ils ont écouté quelques histoires du Moyen-Age, appris les différentes armes existantes, ainsi que la signification du drapeau de la Lorraine.

Puis les enfants se sont mis dans la peau de chevaliers et de dames du Moyen-Age, ont appris à saluer comme à l'époque, se sont entraînés et affrontés lors de joutes !

Les élèves de CP ont pu également assister à un atelier avec des instruments de musique et créer quelques essais musicaux.

Quant aux élèves de PS/GS, ils ont fait de la sorcellerie et élaboré la potion du BONHEUR qui a été répandue sur tout le monde ! Ils ont également reçu un bracelet avec une perle ayant baigné dans cette potion. Espérons que cette magie blanche fonctionne bien !

Ils sont tous revenus ravis de leur journée et en garderont certainement un très bon souvenir.



Cérémonie de départ des CM2 à la Mairie

Pour la seconde année consécutive, les élèves de CM2 ont été invités à se rendre à la Mairie vendredi 17 juin.

C'est donc avec plaisir que Aimy, Alexane, Anton, Lucas, Matéo, Mathéo, Nahelle, Victor et Zoé s'y sont rendus, avec leur maîtresse, Mme KILL.

Ils ont été accueillis par Carine, la secrétaire, M. Le Maire et 2 Adjointes.

Ils ont d'abord visité les locaux, puis M. le Maire leur a expliqué le fonctionnement de la Mairie et le rôle des différentes personnes qui y travaillent. Les questions n'ont pas manqué.



Cette visite se situant entre les 2 tours des élections législatives, les enfants ont simulé un vote.

Cela a été l'occasion de leur faire comprendre l'importance de ce geste civique.

La municipalité a offert à chacun une calculatrice scientifique, et remis un exemplaire des fables de Jean de la Fontaine offert par l'Education Nationale.

L'après-midi s'est achevé autour d'un goûter toujours bien apprécié de nos jeunes.



Nous leurs souhaitons une belle rentrée au collège.



CCAS

Les activités du CCAS ont permis des rencontres les mardis après-midi autour de jeux de cartes, discussions, danses, café et gâteaux.



Pour clôturer ces après-midi récréatives, les participants et les bénévoles se sont retrouvés, dans un endroit bucolique, lors d'un repas offert par le CCAS en présence de M. le Maire. Ce moment convivial fût très apprécié.

Le CCAS vous souhaite un très bel été.



*Les goûters, jeux de cartes, danses en ligne reprendront à partir du **mardi 27 septembre**. Nous vous y attendons très nombreux.*



Rire à Stuckange

C'est avec bonheur et bonne humeur qu'en mars nous avons pu faire revenir des artistes comiques et un public nombreux dans la salle polyvalente.

La troupe de l'île en joie dans « Chambre 13 », mise en scène par l'auteure Virginie Van Acker. Beaucoup de suspense et de rires au rendez-vous !



<https://www.facebook.com/ileenjoie>



Julien STRELZYK s'est déplacé à Stuckange pour nous présenter son nouveau spectacle « Ca passe trop vite ». Une bonne ambiance, un public chaleureux, beaucoup d'éclats de rires du début à la fin, tout était réuni pour passer un moment génial. A bientôt pour le prochain one man show. Tous nos encouragements pour un avenir des plus prometteurs à « Chulien » !

<https://www.facebook.com/julienstrelzyk>



L'île en joie et Julien Strelzyk seront de retour à Stuckange les 13 et 15 janvier 2023

APE (Association des Parents d'Elèves de l'Ecole des Mésanges)

1ère chasse aux œufs: durant la matinée du lundi de Pâques, de nombreux enfants, accompagnés de leurs familles, sont venus retrouver les 400 poussins égarés sur l'aire de jeux, le pumtrack et le city stade. Chaque participant devait rapporter 7 poussins au poulailler en échange de quoi il repartait avec un lapin en chocolat. Une animation qui a beaucoup plu aux petits comme aux grands. Rendez-vous en 2023 pour la 2è édition et, si le temps le permet, celle-ci se clôturera par un pique-nique en mode auberge espagnole !



25 JUIN journée festive

Après 2 années sans festivités, les familles ont pu retrouver le plaisir d'admirer les frimousses de leurs enfants lors du spectacle de fin d'année organisé par l'école. A cette occasion, l'APE a proposé une journée sous le signe de la détente et de la convivialité autour d'un barbecue géant ainsi qu'un parc de jeux gonflables pour la plus grande joie des plus jeunes.

OFFERT PAR L'APE 2021-2022 : En cette fin d'année scolaire, chacun des 131 élèves s'est vu offrir par l'APE une carte cadeau Cultura, d'une valeur de 25€.



Merci à la commune de soutenir nos actions, à tous les bénévoles pour leur aide si précieuse ainsi qu'à tous les participants ayant répondu présents lors des événements de cette année scolaire, rdv en pleine forme à la rentrée !

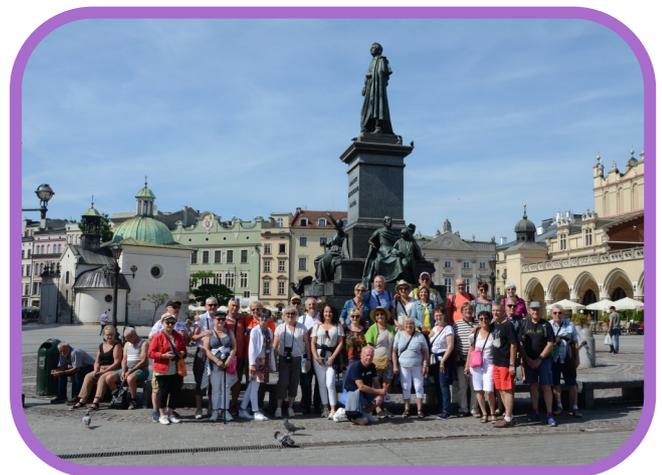
*Pour recevoir des informations, proposer une idée, votre aide ...
06 27 02 74 78 - apedesmesanges@yahoo.fr*

A.L.I.C.E (Association de Loisirs InterCommunale)



L'année 2022 pour l'association ALICE a débuté par :

- Le 19 mars : Soirée St Patrick, avec de bons moments musicaux, de partage et de convivialité.
- Un voyage d'une semaine en Pologne qui a permis d'arpenter les charmantes villes de Varsovie, Cracovie et Zakopane.
- Le 9 juillet : Spectacle "des Flammes à la lumière" à Verdun avec visite guidée du fort et ossuaire de Douaumont.



LES INSCRIPTIONS POUR LES PROCHAINES MANIFESTATIONS SONT DÉJÀ OUVERTES.

Retrouvez nos flyers, manifestations, photos sur Facebook Association de loisirs intercommunale Stuckange.



SLS (Sports et Loisirs Stuckange)

En 2022, SLS a ajouté une activité hebdomadaire à son panel : des cours de Pilates.
Ceux-ci ont eu un rapide succès.

Le samedi 21 mai, une sortie culturelle au Luxembourg a permis à 56 personnes de visiter Vianden et Echternach, avec les commentaires d'un guide.

Le week-end suivant, ce sont les enfants et adolescents qui ont présenté les pièces qu'ils avaient préparées durant l'année chaque mercredi après-midi.



Le prochain évènement d'importance organisé par SLS, avec la participation du Conseil de Fabrique, sera un **concert en l'église de Stuckange, Dimanche 18 septembre**, avec au programme des chants de la soprano Cristina KLIKITCH, l'histoire du patrimoine de Stuckange puis de la musique avec la flûtiste professionnelle Eléonore LERAY, accompagnée du guitariste Frédéric COSTANTINO.

En cette fin de saison, nous remercions particulièrement Gisèle SANVITI qui a tenu les comptes de l'association en tant que trésorière bénévole pendant 16 ans et accueillons à son poste Angèle SCHILTZ.



contact@slstuckange.fr

<https://www.facebook.com/Sports-Loisirs-Stuckange-SLS-111468473734661/>



Prochains évènements

Voici les prochains évènements proposés :

- **18 septembre** : Concert journée du patrimoine en l'église de Stuckange (SLS)
- **22 octobre** : journée concept midi et soir jarret ou moules/frites avec animations/karaoké (ALICE)
- **5 novembre** : soirée LOTO (APE)
- **6 novembre** : bourse aux jouets (APE)
- **11 novembre** : commémoration du 11 novembre 1918
- **19 novembre** : traditionnel Beaujolais (ALICE)
- **2 décembre** : défilé de Saint Nicolas
- **10-11 décembre** : marché de Noël dans la salle polyvalente (APE)
- **Décembre** : marché de Noël annuel à Traben-Trarbach/Bernkastel (ALICE)



Bruit de voisinage

Il est faux de croire que le bruit est autorisé jusqu'à 22h ou qu'une soirée bruyante est autorisée une fois par mois.

Chaque habitant a le **devoir de respecter** la tranquillité de ses voisins.
Ceci est valable de jour comme de nuit



Les activités bruyantes sont notamment interdites en dehors de plages horaires suivantes :

- ◆ les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- ◆ les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- ◆ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les nuisances sonores générées par les aboiements de chiens occasionnent des désagréments et gênent la quiétude des habitants.

Si chacun fait ce qu'il faut pour vivre en harmonie avec son entourage, nous y gagnerons tous en sérénité.

"La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres"

Vous trouverez sur le site officiel de la Mairie l'arrêté N° 29/2016 concernant la réglementation du bruit : <http://www.mairie-stuckange.fr/fr/information/74681/legislation-reglementation>



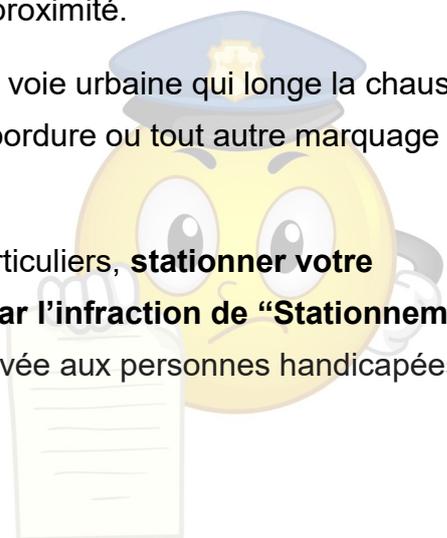
Stationnement sur le trottoir

De trop nombreux automobilistes stationnent encore sur les trottoirs, parfois malgré des marquages au sol pourtant clairs, et des places de parking à proximité.

Rappelons qu'au regard de la loi, un trottoir est la partie d'une voie urbaine qui longe la chaussée et qui, surélevée ou non, mais distinguée de celle-ci par une bordure ou tout autre marquage ou dispositif, est réservée à la circulation des piétons.

Sauf en cas de décision de la Commune pour des trottoirs particuliers, **stationner votre véhicule sur un trottoir est formellement interdit et puni par l'infraction de "Stationnement très gênant"**, comme si vous vous gariez sur une place réservée aux personnes handicapées, sur un passage piéton ou sur une piste cyclable.

Merci de respecter les piétons !





Recensement citoyen

Tous les jeunes français(es) doivent se faire recenser à compter de leur 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit (recensé dans les délais). Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) qui interviendra à partir de 17 ans et 3 mois et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

Ceux qui effectuent leur recensement après leurs 16 ans et 3 mois seront des recensés régularisés avec possibilité de régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Modalités de recensement

Présentez-vous en mairie avec :

- une pièce d'identité française en cours de validité (CNI, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

Attestation de recensement :

L'attestation de recensement remise par la Mairie permet aux jeunes âgés de moins de 18 ans de s'inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique française.

Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de nécessité, l'administré prendra contact avec le CNSJ de Nancy soit par mail à l'adresse csnj-nancy.contact.fct@intradef.gouv.fr soit par téléphone au 09 70 84 51 51.

Permis de conduire :

Pour l'inscription à l'examen du permis de conduire :

- Entre le 16^{ème} anniversaire et la veille du 17^{ème} anniversaire : **aucun justificatif exigible**
- De 17 ans à 25 ans : attestation individuelle d'exemption médicale **ou** certificat remis à l'issue de la journée défense et citoyenneté
- Possibilité d'une délivrance d'une attestation provisoire **de 17 ans jusqu'à la veille des 18 ans**
- A partir de 25 ans et selon la réglementation en vigueur les Français âgés de 25 ou plus, sont considérés de fait comme dégagés de leurs obligations vis-à-vis du service national

Retrouvez cette rubrique complète (avec les cas particuliers) sur le site de la Mairie : <http://www.mairie-stuckange.fr/pratique/recensement/>



Food-truck mexicain

C'est nouveau et c'est très bon.

Retrouvez le Ptit Mexicain tous **les jeudis, de 18h à 21h, sur le parking de la salle polyvalente.**

Pensez à réserver à l'avance, quantités limitées pour chaque spécialité.



Renseignements et réservations au 06 33 35 48 51

Page Facebook : <https://www.facebook.com/claude.schroeder.1840>



Le food-truck « le Circuit gourmand » qui venait les vendredis soirs à Stuckange a quant à lui décidé d'arrêter son activité.



Ateliers numériques



Moselle Fibre propose des **ateliers numériques gratuits, ouverts à tous**, avec matériel fourni.

Quelques personnes ont déjà profité de ces formations aux démarches administratives en ligne en avril et mai à Stuckange.

Des ateliers sur les 5 thèmes suivants auront à nouveau lieu à partir de septembre :

- Faire des démarches en ligne
- Découvrir « [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr) »
- Utiliser « [impôts.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) »
- Découvrir « [lassuranceretraite.fr](https://www.lassuranceretraite.fr) »
- Demander un passeport, une carte grise...

En tant que Stuckangeois, vous pouvez participer à ces ateliers à Stuckange ou dans une autre commune de l'Arc Mosellan selon les dates qui vous conviennent.

Quelque soit votre âge et votre niveau en informatique, n'hésitez pas à en profiter.

Renseignements et inscriptions au 03 54 48 81 16



Conciliation de justice

La Conciliation de Justice est un mode amiable de règlement des différends de la vie quotidienne.

C'est une procédure simple, rapide et gratuite pour les parties, qui, si elle aboutit, donne lieu à la signature par les parties et le conciliateur, d'un procès-verbal ou partiel. Cet accord peut être homologué par un juge qui donne force exécutoire.

LES DOMAINES D'INTERVENTION



Relations entre
bailleurs et locataires



Problèmes de
copropriété



Litiges entre
commerçants



Litiges et troubles du
voisinage



Litiges entre
personnes



Litiges de la
consommation

Contact : Conciliateur de Justice
Noël BERTAUX
Cour d'appel de Metz
Tribunal judiciaire de Thionville Poincaré
noel.beraux@conciliateurdejustice.fr



Futur centre aquatique

Afin d'offrir toujours le meilleur service à la population et satisfaire les besoins du monde associatif et sportif, la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville (CAPFT), avec le soutien de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan (CCAM), a engagé la construction d'un centre aquatique à Basse-Ham pour un coût global estimatif de 12 millions d'euros (HT), dont 800 000 d'euros d'investissement pour le compte de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan.

Cet investissement permettra aux 36 000 habitants du territoire de l'Arc Mosellan de bénéficier du même tarif d'entrée que les habitants de l'Agglomération de Thionville, soit 4,70 €.

Ce partenariat permettra également aux écoliers des 19 communes les plus proches d'y suivre leurs cours scolaires de natation pour les 20 prochaines années sans contribution complémentaire.

*Ouverture prévue
le 7 novembre 2022*



FETE PATRONALE

Un moment festif très attendu qui rassemble les Stuckangeois et permet de tisser des liens entre les villageois, dans un esprit convivial et joyeux.

Cette année, et après deux ans d'absence liée à la pandémie, notre fête patronale va pouvoir avoir lieu

uniquement le samedi 3 septembre

La collaboration avec les associations stuckangeoises permettra de vous proposer une journée pleine d'animations autour de la pumtrack, des attractions pour enfants, de la musique, de la danse avec restauration et buvette sur place, et bien sûr le feu d'artifice en soirée.

Nous profitons donc de ce bulletin pour lancer un appel à bénévoles pour la préparation et l'organisation de cette fête ainsi que pour la tenue des stands car l'implication d'un grand nombre de volontaires permettra la réussite de cette fête. Sans votre contribution, rien n'est possible.

Nous sollicitons également vos talents en pâtisserie afin de remplir le stand gâteaux et tartes.

Pour les personnes souhaitant apporter leur aide, nous vous invitons à laisser vos coordonnées en mairie ou par mail à mairie@mairie-stuckange.fr. ou par l'intermédiaire d'un élu ou responsable d'association.

Nous vous remercions d'avance pour votre esprit de solidarité.

Accélérez vos démarches administratives

De plus en plus de démarches administratives peuvent, voire doivent, être effectuées en ligne. Vous pouvez notamment :

- vous inscrire sur les listes électorales
- renouveler vos papiers d'identité
- déposer vos permis de construire

D'une manière générale, vous trouverez les liens adaptés à votre situation sur <https://www.service-public.fr/particuliers/>

Nous mettons également à disposition sur le site de la Mairie www.mairie-stuckange.fr, via le lien utile « Démarches administratives », les documents les plus demandés tels que le certificat de domicile ou l'attestation de composition de ménage.

Vous pouvez ainsi préparer le document chez vous et accélérer votre démarche en Mairie qui ne nécessitera plus qu'un tampon.

Pensez également à utiliser la boîte aux lettres et les emails à mairie@mairie-stuckange.fr afin de ne pas dépendre des horaires d'ouverture

STUCKANGE



Mairie de Stuckange

27C rue Nationale

57970 STUCKANGE

Tél : 03 82 56 90 81

mairie@mairie-stuckange.fr

www.mairie-stuckange.fr